

les premiers crédits. J'espère que le gouvernement adoptera les mesures nécessaires, il est bien déterminé à cela, pour que de telles extravagances n'existent plus. Quant à cet item, je crois qu'il devrait être adopté, et il n'y a pas un député qui puisse nous demander de répudier nos promesses, s'il considère les circonstances de la cause.

M. BOWERS: Je crois qu'on ne doit pas toujours se baser sur les revenus pour décider, si oui ou non, on doit construire un bureau de poste à un endroit. Prenez par exemple le comté que j'ai l'honneur de représenter. La ville principale, Digby, donne un revenu de \$2,100, mais cela ne donne pas une idée exacte des affaires qui s'y font. C'est un grand centre de distribution des malles, il en reçoit ou en envoie presque tous les jours à Saint-Jean; il y a tous les jours une malle de Halifax, une autre d'Annapolis, et une autre par le chemin de fer des comtés de l'Ouest; il y a aussi la malle qui vient de la rivière de l'Ours, ainsi que la malle journalière de Westport et du Goulot de Digby. Il reçoit aussi les malles de Culloden, Marshalltown, et de plusieurs autres endroits, ce qui le rend un grand centre de distribution. Il y a aussi des malles à préparer et à envoyer à chacun de ces endroits.

Le revenu, je le répète, n'est pas une preuve de la somme d'affaires qui se fait, et ce n'est pas cela qui puisse nous faire juger des besoins qui existent. Digby a un bien pauvre bureau de poste où une personne a peine à se trouver de la place pour circuler. J'ai attiré l'attention du gouvernement sur ce fait, et on m'a répondu que personne n'avait demandé d'améliorations; mais la localité a réellement besoin d'améliorations postales, et j'espère que le gouvernement prendra la chose en considération.

M. BORDEN: J'ai compris que le ministre des finances a dit que ce crédit devait être adopté, parce qu'il avait été proposé à la dernière session, qu'on avait donné à entendre aux gens de Dartmouth que l'on y construirait au bureau de poste, et que ce serait manquer à notre promesse si nous ne l'adoptions pas. J'espère qu'à l'avenir, le gouvernement adoptera ce principe. A ce sujet, je ferai remarquer qu'en 1886, il a voté un crédit pour construire un bureau de poste dans la ville de Lunenburg. Cependant, l'année suivante, le comté ayant élu un adversaire du gouvernement, le crédit disparut.

Sir JOHN THOMPSON: L'argent a été employé à l'achat d'un site.

M. BORDEN: Mais le bureau de poste n'a pas été construit.

Sir JOHN THOMPSON: Il le sera.

M. BORDEN: Maintenant, je citerai un autre cas. En 1886, on a voté un crédit pour un bureau de poste à Kentville; ce crédit était à peu près égal à celui-ci, mais, si je me le rappelle bien, après que je fus élu en 1887, on n'en entendit plus parler. Je suis heureux de savoir que le gouvernement a adopté le principe qu'une fois qu'un crédit est voté par la chambre, il se fera un devoir de continuer les travaux auxquels il était destiné, et j'espère qu'il n'oubliera pas la promesse qu'il a déjà faite à cette ville. Si j'en juge par le désappointement éprouvé par mes gens, je sympathise avec ceux de Dartmouth, et je me propose de voter en faveur de cet item.

Bureau de poste de Chatham, douane, etc. \$7,500

Sir RICHARD CARTWRIGHT: Quel a été le coût total de ces constructions? Je crois que nous avons dépensé beaucoup d'argent à cet endroit.

M. FOSTER: Ce sont des constructions nouvelles.

Sir RICHARD CARTWRIGHT: Assurément, il y avait un bureau de poste à cet endroit auparavant.

M. FOSTER: On n'a rien dépensé à cet endroit. Nous avons voté un crédit de \$1,500 en 1890-91. Rien n'a été dépensé jusqu'au 31 décembre, 1890.

M. MILLS (Bothwell): Il y a un édifice pour la douane qui a été construit là aux dépens du gouvernement.

M. FOSTER: C'est un bien pauvre édifice qui a été construit il y a plus de quinze ans, qui n'a jamais été réparé, et qui déplaît beaucoup aux gens de la localité. Le temps est arrivé de faire une construction digne de Chatham.

M. MILLS (Bothwell): Comment se fait-il qu'il se soit détérioré ainsi que l'a dit l'honorable ministre?

M. FOSTER: Les rats se sont mis dedans.

Sir RICHARD CARTWRIGHT: Combien cet édifice disgracieux a-t-il coûté en premier lieu?

M. FOSTER: Il n'était pas disgracieux tout d'abord, il l'est devenu par la suite.

Sir RICHARD CARTWRIGHT: C'est sous l'administration du gouvernement actuel qu'il s'est détérioré.

M. FOSTER: Il s'est détérioré sous le régime de 1874 à 1879.

Station de quarantaine à la Grosse-Isle,
Québec..... \$20,000

Sir RICHARD CARTWRIGHT: Pourquoi demande-t-on cela?

M. FOSTER: Pour de nouveaux appareils perfectionnés pour désinfecter. Il y a un appareil à la vapeur, une bouilloire verticale et d'autres appareils. Tout cet appareil est nouveau et perfectionné et aux fins de désinfecter les navires.

Sir RICHARD CARTWRIGHT: Pourra-t-on s'en servir pour désinfecter les ministères qui en ont besoin?

M. FOSTER: Je crois qu'on pourra s'en servir pour les fins auxquelles on les destine.

Sir RICHARD CARTWRIGHT: Quel sera le coût total?

M. FOSTER: L'appareil lui-même coûtera \$11,750, les accessoires, \$1,800, les pompes à déversoir, \$2,470, et une pompe à vent à la Grosse-Isle \$1,400. Il y a ensuite les pompes et les ouvrages en fer galvanisés qui complètent la balance.

M. WATSON: Qui a fabriqué cet appareil?

M. FOSTER: C'est un appareil qu'on doit installer à cet endroit, et je ne sais pas où nous l'achèterons.

Bureau de poste etc., Machine—Achèvement..... \$7,000

M. WATSON: Quel est le coût total de ce bureau de poste?

M. FOSTER: Nous avons voté, en 1889, une somme de \$2,500; en 1890, \$6,000; en 1891, \$8,000;